



17 octobre 2022

(22-7796)

Page: 1/4

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE RÉGIONALE POUR LA PROTECTION
DES PLANTES ET LA SANTÉ ANIMALE (OIRSA) DANS LE CADRE DE
L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

RAPPORT AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES,
JUN À SEPTEMBRE 2022

La communication ci-après, reçue le 15 octobre 2022, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

**1 ACTIVITÉS DE FORMATION, D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE VULGARISATION DANS
LE DOMAINE AGROSANITAIRE ET COMMERCIAL**

1.1. En coordination avec différentes agences internationales de coopération, des entreprises privées et les Ministères de l'agriculture, l'Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et la santé animale (OIRSA) a lancé des campagnes et des ateliers de formation consacrés à la reconnaissance des symptômes du *Fusarium oxysporum* f. sp. *cubense* (Race tropicale 4) (Foc R4T) et à sa distinction avec d'autres maladies touchant les bananes, ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures de biosécurité et de prévention, dans le but d'éviter l'introduction de cette maladie dans la région de l'OIRSA.

1.2. L'OIRSA a élaboré et publié, conjointement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), un guide de base sur les principales mouches des fruits dans le monde.

1.3. Des formations virtuelles d'une journée sur la gestion des risques phytosanitaires et zoonosanitaires ont été organisées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Secrétariat exécutif du Conseil agricole d'Amérique centrale (SECAC).

1.4. Suite à la déclaration de situation d'urgence régionale en raison de la présence de peste porcine africaine (PPA), des formations ont été dispensées sur le nettoyage et la désinfection pour la santé des animaux, l'élimination des cadavres dans des conditions de biosécurité; la surveillance épidémiologique pour la prévention et le contrôle de la PPA; et le renforcement des capacités des postes de contrôle quarantenaire. Au Honduras, dans le cadre de l'exercice national de simulation relatif à la PPA, des renseignements actualisés ont été fournis au sujet de la situation concernant la PPA en République dominicaine. L'OIRSA a participé à la cinquième réunion du Groupe d'experts permanent (GEP) sur la PPA pour les Amériques. À cette occasion, une table ronde a été organisée avec les organisations régionales et sous-régionales pour examiner les activités prioritaires dans le cadre de la stratégie régionale de lutte contre la PPA, les principales difficultés rencontrées et la perception de la situation de la maladie dans la région.

1.5. Se sont également tenus la deuxième réunion annuelle de la Commission technique régionale de santé avicole (CTRSA) et le 27^{ème} Congrès latino-américain de l'aviculture (OVUM). Dans leur cadre, les mesures mises en œuvre suite à l'état d'alerte décrété en raison de la présence de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N1 ont été présentées et une proposition de vérification et un guide de biosécurité concernant les incubateurs et les volailles reproductrices ont été examinés. Dans ce contexte, l'OIRSA a pris part à la simulation relative à un bureau pour l'IAHP organisée au Honduras.

1.6. Une aide a été apportée au Réseau de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (Red de Vigilancia de la Resistencia Antimicrobiana) au Guatemala, avec l'organisation et la conduite d'un atelier virtuel régional sur le thème "Importance du diagnostic dans la prise de décisions relatives au traitement antimicrobien".

1.7. L'OIRSA a participé à la quarante-neuvième Réunion ordinaire de la Commission sud-américaine pour la lutte contre la fièvre aphteuse (COSALFA), au cours de laquelle a été présenté un bref rapport sur les activités régionales à l'appui du Programme panaméricain d'éradication de la fièvre aphteuse (PHEFA).

1.8. Les cours suivants ont été élaborés et dispensés: formation de vérificateurs de la sécurité sanitaire des systèmes de production végétale; système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) pour les usines de collecte et de conditionnement du miel; et bien-être animal et microbiologie dans le cadre de la transformation de produits carnés.

1.9. Les versions anglaise et espagnole du Guide régional harmonisé de bonnes pratiques agricoles fondé sur le risque ont été élaborées.

1.10. L'OIRSA a participé à une manifestation intitulée "Sécurité sanitaire des produits alimentaires et Codex Alimentarius: incidence sur la productivité et la santé publique des pays", organisée par les Comités nationaux du Codex Alimentarius d'El Salvador et du Guatemala.

1.11. Une conférence virtuelle sur la traçabilité avicole a été menée; elle s'adressait à l'Association des éleveurs de volaille du Guatemala et à ses membres techniciens avicoles et visait à soutenir les autorités et les représentants de l'OIRSA au Guatemala.

1.12. Un cours de formation virtuel a été dispensé à des fonctionnaires du Bureau de certification de la viande et à son équipe technique sur les améliorations possibles au niveau de la mise en œuvre de la traçabilité, qui sont apportées dans le cadre du service de traçabilité de l'OIRSA au Nicaragua.

2 SOUTIEN AU PROCESSUS D'HARMONISATION ET D'ÉQUIVALENCE

2.1. L'OIRSA a assuré la coordination de la réunion de son Groupe technique régional sur la révision des normes internationales pour les mesures phytosanitaires, dans le but de parvenir à des consensus régionaux dans le cadre de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

2.2. Un soutien a été apporté au Ministère de la santé du Panama en matière d'équivalence du Service de la sécurité sanitaire et de l'inspection des aliments (FSIS) des États-Unis, pour l'exportation de viande bovine.

3 ACTIVITÉS DE PRÉVENTION, DE LUTTE OU D'ÉRADICATION (PROGRAMMES OU CAMPAGNES)

3.1. Des mesures ont été prises pour lutter contre le criquet (*Langosta Voladora*) au moyen du champignon biologique *Metarhizium anisopliae* dans les cultures de maïs au Mexique. Des mesures ont également été mises en place pour l'échantillonnage des parasites et des maladies.

3.2. Pour renforcer les activités de surveillance phytosanitaire au Honduras, des kits de laboratoire permettant de dépister divers virus dans les cultures de cucurbitacées ont été fournis.

3.3. Un accompagnement a été proposé pour la validation des méthodes de diagnostic de la PPA et de la peste porcine classique (PPC) du laboratoire vétérinaire central (LAVECEN) de la République dominicaine, afin de veiller à ce que les deux tests soient accrédités.

3.4. Une réunion a été organisée avec l'Association des éleveurs du Honduras en vue de présenter le projet de mise en place d'une zone exempte de brucellose et de tuberculose dans cette partie du pays.

3.5. Les résultats des activités de surveillance de la concentration d'arsenic inorganique dans le riz poli ont été présentés aux autorités du Costa Rica, d'El Salvador, du Honduras et du Panama, en lien avec la production de produits alimentaires sûrs.

3.6. La collecte d'échantillons a été lancée en vue de la détermination de la teneur en aflatoxines (B1, B2, G1 et G2) des grains de maïs produits au niveau national ou importés dans la région de l'OIRSA.

3.7. Le contrôle quarantenaire non intrusif a été renforcé dans les pays de la région, avec la formation de 14 binômes maîtres-chiens. De même, des maîtres-chiens ont été formés pour le Nicaragua et le Honduras, ce qui a permis de renforcer la capacité à poursuivre au niveau local l'entraînement et le réentraînement des canins.

3.8. Pour renforcer les systèmes de surveillance au Panama, le système Trazar-Agro d'enregistrement des produits de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche a été intégré à la plate-forme de surveillance phytosanitaire du pays.

3.9. Les bases de données du module sur la santé des bovins de l'application Trazar-Agro ont été mises à jour, avec l'ajout d'un schéma de vaccination contre la rage paralytique bovine et la délivrance d'un certificat de vaccination pour les trois maladies suivantes: brucellose bovine, tuberculose bovine et rage paralytique bovine.

3.10. Le Système de contrôle des mouvements de la République dominicaine a été analysé, dans le but de soutenir la lutte contre la peste porcine africaine et d'autres maladies touchant le secteur de l'élevage du pays.

4 RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS NATIONALES POUR FACILITER LES ÉCHANGES

4.1. Un soutien a été apporté pour faciliter le processus d'exportation de bovins vivants depuis le Belize vers le Mexique, avec le choix du professionnel et une formation sur la quarantaine et l'inspection du bétail avant expédition.

4.2. Pour renforcer les capacités institutionnelles en matière de diagnostic des maladies, des parasites et des résidus polluants, les laboratoires ont bénéficié des mesures suivantes: acquisition du matériel de PCR en temps réel pour soutenir l'Institut hondurien de recherche médico-vétérinaire (IHMV), afin de renforcer les processus d'accréditation des tests de diagnostic pour les maladies terrestres et aquacoles; soutien apporté au LAVECEN pour l'obtention de l'accréditation de la méthode d'analyse des résidus de pesticides selon la norme ISO 17025; et soutien apporté au Service national de la santé animale (SENASA) du Costa Rica pour la conservation de l'accréditation des essais en laboratoire réalisés en vue de l'exportation vers l'Union européenne de crevettes d'élevage destinées à la consommation humaine.

4.3. Un soutien a été fourni pour l'élaboration d'une proposition de Décision gouvernementale relative à la création du Système national de traçabilité des produits de l'élevage, de l'aquaculture et de l'apiculture au Guatemala.

4.4. Le cadre réglementaire du Système national de traçabilité du Honduras a été examiné, ainsi que la possibilité d'intégrer le Code agricole et le marquage au fer pour la traçabilité des bovins.

4.5. Des travaux ont été menés en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAG) d'El Salvador, en vue de la création d'une feuille de route et de stratégies en matière de traçabilité agricole dans le pays en 2022.

5 ALLIANCES STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DU COMMERCE

5.1. L'OIRSA a participé à la 34^{ème} réunion de consultation technique entre organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV), à Londres (Angleterre). À cette occasion, elle a présenté les difficultés et avancées au niveau régional en matière de protection phytosanitaire. Des propositions de coopération destinées à renforcer la surveillance phytosanitaire dans la région de l'OIRSA ont également été introduites. Les projets proposés ont notamment été les suivants: cartes des risques

avec variables climatiques et génétiques, suivi par satellite, vidéosurveillance, ou encore suivi et surveillance au moyen de plates-formes et applications mobiles.

5.2. L'OIRSA a participé à l'atelier régional 2022 pour l'Amérique latine organisé par la CIPV. Dans le cadre des activités, un dialogue a été mené sur les projets de normes sur les mouches des fruits et les zones exemptes de parasites, puis sur les innovations en matière de santé des végétaux au service de la sécurité alimentaire, autour du thème: renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles et commerce électronique.

5.3. La convention ATN/OC-19057-RG, RG-T3990 VigiMusa a été signée avec la Banque interaméricaine de développement (BID) pour la mise en œuvre du projet de plate-forme d'Amérique latine et des Caraïbes de surveillance phytosanitaire des musacées.

5.4. Un accord de coopération a été signé à Sonaguera, Colón, entre l'OIRSA, le Service national de protection zoo et phytosanitaire (SENASA) du Honduras et les producteurs d'agrumes, pour la gestion phytosanitaire des agrumes.

5.5. Pour aider les ministères et secrétariats chargés de l'agriculture des pays de la région de l'OIRSA à parvenir à des diagnostics fiables sur les pathologies touchant les cultures d'agrumes, des démarches ont été entreprises pour que soient réalisés des tests interlaboratoires avec le soutien du Programme latino-américain de la science et la technologie pour le développement (CYTED) et de l'Institut valencien de recherche agricole (IVIA) d'Espagne.

5.6. La lettre-accord FAO-OIRSA intitulée "Systèmes de préparation et de gestion des urgences zoosanitaires, de gestion des plaintes et de notification en vue d'améliorer la détection précoce des maladies animales" a été signée et est en cours de mise en œuvre, l'accent étant mis en particulier sur la PPA en République dominicaine. À ce jour, des révisions ont été apportées au protocole proposé pour les points de contrôle des déplacements des animaux et des produits d'origine animale, élaboré par la FAO.

5.7. La lettre-accord entre le Service de l'inspection zoosanitaire et phytosanitaire (APHIS) du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) et l'OIRSA visant à soutenir le contrôle et l'éradication de la PPA en République dominicaine a été signée et est en cours de mise en œuvre. Elle contient les plans d'action spécifiques suivants: surveillance active sur le terrain, renforcement des zones de quarantaine et renforcement de la zone de diagnostic du LAVECEN.

5.8. En coordination avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), un soutien a été accordé aux pays membres de l'OIRSA pour l'acquisition de tests interlaboratoires pour la PPA et la PPC, dans le but d'obtenir l'accréditation des tests de diagnostic comme mesure préventive face à l'urgence sanitaire en République dominicaine.

5.9. La certification de niveau I du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été obtenue, en coordination avec PROGRESAN-SICA.

5.10. En coordination avec le Programme de coopération régional pour la protection et la modernisation de la caféiculture au niveau régional (PROMECAFÉ), l'OIRSA intervient en tant qu'expert dans le cadre du Diplôme de caféiculture innovante (promotion 2022), avec le module sur les bonnes pratiques agricoles applicables à l'utilisation des pesticides.